



**Mesdames, Messieurs,
bienvenue à l'Office bavarois de la police judiciaire.**

Notre autorité, qui a été fondé en 1946, dispose actuellement d'un effectif du personnel d'environ 1800 personnes et a des services à Munich, Nuremberg et Wegscheid.

L'Office de la police judiciaire (LKA) est

- une centrale de police moderne qui utilise, explore et développe toutes les technologies connues pour l'information, l'enquête, la recherche et la prévention
- le service central pour le traitement et la transmission des données de la police en Bavière
- le service central de télécommunication pour la transmission des informations de la police bavaroise
- le service autorisé de transmission radio digitale pour les autorités et les organisations de sûreté en Bavière (BOS)
- le service central d'enquête de la police bavaroise en ce qui concerne les enquêtes internes
- le centre de compétence de la police bavaroise dans le domaine de cyber-crime

Il appartient en particulier au LKA de

- collectionner et exploiter les informations et la documentation concernant la prévention et la poursuite policière des infractions. De plus, le LKA décide dans des cas particuliers de la conservation de telle documentation auprès de la police
- développer des méthodes criminalistiques
- conseiller d'autres unités d'organisation de la police sur les mesures de prévention et de poursuite des infractions
- maintenir d'autres services de recherche et d'investigation dans les secteurs de l'identification, de la technique criminalistique et de la criminologie
- effectuer des recherches criminalistiques et d'identification sur demande d'autres services de la police, du ministère public ou sur mise en ordre du Ministère de l'Intérieur de l'Etat de Bavière ou du tribunal; rédiger des rapports d'experts et conférer et surveiller professionnellement d'autres unités de la police pour autant qu'ils remplissent des tâches pareilles
- coordonner en tant qu'organisme central les mesures de recherche et les guider sur ordre du Ministère de l'Intérieur de l'Etat de Bavière

A part ces tâches à l'échelon central, l'Office bavarois de la police judiciaire a aussi des compétences originales d'enquête dans la poursuite des cas suivants:

- les crimes de l'énergie nucléaire, dans le domaine des explosifs et la manipulation à des fins criminelles de combustibles irradiés et autres matières radioactives
- le trafic illicite de stupéfiants dans des cas qui concernent diverses préfectures de police et dans des cas d'importance à l'échelon de l'Etat de Bavière, à l'échelon fédéral et international
- la falsification de monnaie, la contrefaçon des timbres-poste et de valeurs mobilières
- le trafic illicite d'armes à feu et de munitions
- la fondation d'associations de malfaiteurs pour des raisons politiques et l'activité pour telles associations
- les crimes contre la paix, la haute trahison, la révélation des secrets d'Etat et la menace de la sécurité extérieure
- les infractions dont la persécution policière est attribuée par le Ministère de l'Intérieur de l'Etat de Bavière en général ou dans les cas particuliers à cause du danger particulier, de grande étendue ou à cause des circonstances particulières de la perpétration. Dans des cas particuliers, le tribunal ou le ministère public peut aussi charger le LKA d'enquêter en matière de délinquance économique et de protection de l'environnement.